

**Ordre du jour
Conseil Municipal
Du Lundi 18 Décembre 2023 à 18 h 30**

- 1- Installation d'une nouvelle Conseillère Municipale
- 2- Refonte du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'expertise et de l'Engagement Professionnel) applicable au 1^{er} Janvier 2024 pour les agents de la commune de Pordic
- 3- Intégration des contractuels dans le dispositif des titres chèques déjeuners au 1^{er} Janvier 2024
- 4- Recensement de la population 2024 : recrutement et modalités de rémunération des agents recenseurs
- 5- Modification du tableau des effectifs des Emplois non permanents : création d'un poste à 35 h au 1/1/24 au service Enfance Jeunesse pour un CDD de 2 mois.
- 6- Convention Territoriale Globale (CTG) 2024-2028 entre les communes de Saint-Brieuc Armor Agglomération et la C.A.F. : autorisation de Monsieur le Maire à signer la convention
- 7- Convention triennale relative aux interventions des musiciens intervenants dans les écoles de la commune : autorisation de Monsieur le Maire à signer la convention
- 8- Convention de participation financière de la commune aux frais de scolarité des enfants Pordicais scolarisés à Plérin : Autorisation de Monsieur le Maire à signer cette convention
- 9- Tarifs communaux 2024
- 10- Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024
- 11- Désignation des référents déontologues pour les élus locaux
- 12- Z.A.C Portes de l'Ic : transfert de terrains du budget principal Ville au budget annexe « Z.A.C Portes de l'Ic
- 13- Participation financière sur l'OPE Roger Collin avec le cofinancement des logements sociaux auprès du bailleur social de la Rance
- 14- SDE 22 : Participation de la Ville à l'effacement des réseaux Rue Pierre Loti : modification
- 15- Classement des voies communales

16- Informations diverses :

- a) Exercice des délégations
- b) Calendrier des séances du Conseil Municipal 2024